

Résumé de la réunion : table de consultation sur la petite enfance (TCPE)

2^e réunion : 13 aout 2022, 9 h 30 – 16 h 30

Récapitulatif

La deuxième réunion de la table de consultation sur la petite enfance (TCPE) a eu lieu le 13 aout 2022. Elle portait principalement sur les éducatrices de la petite enfance (EPE). Les principaux sujets de discussion ont été la rémunération des EPE, le déploiement des options pour les salaires, la stratégie « Excellence dans l'éducation de la petite enfance » et notre avis sur la campagne de markéting visant à souligner le rôle et l'importance des EPE en tant que spécialistes professionnels de la garde d'enfants. Les membres de la table sont également revenus sur les priorités définies en juin et ont fait des réflexions supplémentaires.

Ordre du jour

- 1. Message de bienvenue de M^{me} Becky Druhan, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- 2. Récapitulatif de la réunion de juin
- 3. Déploiement de la grille des salaires pour les EPE : considérations relatives à la planification et à l'administration
- 4. Stratégie « Excellence dans l'éducation de la petite enfance »
- 5. Publicité sur les EPE : avis sur les concepts de la campagne

Résumé

- 1. Message de bienvenue de M^{me} Becky Druhan, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- Nous sommes en train de bâtir un système de garde d'enfants. Une telle réforme soulève de nombreuses questions, pour lesquelles nous n'avons pas encore toujours la réponse. Le processus prendra plusieurs années. Il est important de traiter les différents aspects par ordre de priorité.
- Il est important d'instaurer une culture positive vis-à-vis des changements à apporter, dans laquelle les personnes offrant les services vitaux de garde d'enfants et les personnes en bénéficiant ont le sentiment de bien faire partie du système et ont confiance dans l'orientation choisie pour l'avenir.
- Notre priorité est que les EPE soient mieux payées cet automne. Pour cela, il faudra assurer une bonne mise en œuvre des nouveaux dispositifs et trouver des solutions pratiques pour le financement des centres et des agences.

2. Récapitulatif de la réunion d'août

- Les membres de la table ont réfléchi aux priorités définies en juin et évoqué des considérations supplémentaires.
- De nombreuses questions restent à régler, en particulier concernant le rôle de l'ensemble des exploitants dans un système public et la place qu'ils peuvent choisir de se tailler au sein de ce système.



- Les exploitants souhaitent de plus amples informations sur ce que cela signifie de faire partie d'un système public et notent que les informations contribueront à développer la confiance entre les parties prenantes : situation existante et objectifs pour l'avenir.
- La réforme est un processus qui se déroulera sur plusieurs années et il faut que les changements soient adoptés progressivement.
- Il reste du travail à faire sur l'inclusion et l'accessibilité. Il sera important pour les familles, avec leurs différents besoins et leurs différents emplois du temps, d'avoir accès à des services de garde pour leurs enfants à différents âges et à différents stades.
- La prise en charge des enfants des personnes qui travaillent par roulement est un défi qui reste à relever.
- Il faut que les exploitants aient des certitudes concernant la façon dont le modèle se présentera à l'avenir, pour qu'ils puissent faire des projets à long terme et prendre des décisions.

3. Déploiement de la grille des salaires pour les EPE : considérations relatives à la planification et à l'administration

- Il y aura une augmentation des salaires des EPE à l'automne.
- Il y a de nombreuses considérations logistiques concernant le déploiement de ces mesures, parce que l'administration de l'augmentation des salaires entraine certaines complications. Les exploitants auront besoin de notre appui tout au long du processus.
- Il faudra que le ministère communique dès le début et fréquemment tout au long du processus.
- Les salaires font à l'heure actuelle l'objet d'un financement avec un plancher pour les salaires.
 L'une des idées pour les salaires est d'utiliser une échelle salariale, avec une rémunération standard pour les EPE partout dans le secteur.
- Il faut tenir compte des prestataires de services de garde d'enfants en milieu familial. Une fois qu'on aura clarifié les approches possibles pour le paiement, il faudra avoir des consultations avec la coalition des prestataires de services de garde d'enfants en milieu familial.
- Pour le déploiement, il faudra tenir compte des questions de confidentialité et de transparence.
 Il faudra des démonstrations des outils pour les exploitants dès les premiers stades, afin qu'ils puissent se familiariser avec les nouvelles exigences. Il faudra assurer une communication claire sur l'identité des personnes recevant la paie. Il faudra transférer les fonds aux exploitants avant le versement des salaires et il faudra créer un processus convivial pour la production des rapports.

4. Stratégie « Excellence dans l'éducation de la petite enfance »

- Nous sommes en train de travailler activement à la mise en œuvre de la stratégie « Excellence dans l'éducation de la petite enfance ».
- Il existe de nombreuses possibilités de bourses pour aider les nouvelles personnes souhaitant se lancer dans la profession et des programmes pour aider les employées souhaitant remettre à niveau leurs compétences ou faire reconnaître leur expérience.
- Les employeurs et employées intéressés sont invités à visiter le site Web du ministère, où se trouvent les toutes dernières informations : https://www.ednet.ns.ca/ece/fr/training



5. Publicité sur les EPE : avis sur les concepts de la campagne

- La campagne de sensibilisation au travail des éducatrices de la petite enfance est en cours d'élaboration.
- La table a discuté des thèmes de la campagne et des messages envisagés.
- On suggère de se focaliser sur les messages relatifs au professionnalisme des EPE. Exemple : les
 EPE sont des éducatrices privilégiant la bienveillance et la compassion, qui se passionnent pour
 leur travail. Elles se situent au cœur même des services de garde d'enfants. Les EPE offrent leur
 appui aux familles, aux parents et à la collectivité et elles nouent avec les gens des liens
 profonds qui dureront toute la vie.